



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 112219

## Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les difficultés que rencontre actuellement l'enseignement de la médecine générale. Le Syndicat national d'enseignement de la médecine générale constate l'absence de tout calendrier et de tout moyen destiné à revaloriser et à mettre en place la filière universitaire de médecine générale. Sans vraie filière universitaire, la médecine générale s'avère peu attractive pour les étudiants et suscite peu de vocations alors même qu'il manque de nombreux médecins généralistes dans les zones rurales et les zones sensibles des villes. En outre, la création de l'option médecine générale au Conseil national des universités pour important que soit le symbole n'est aujourd'hui qu'une coquille vide sans le nombre minimum demandé d'enseignants titulaires. Alors que le collège des généralistes enseignants est actuellement en grève des enseignements dans toute la France, il apparaît nécessaire de procéder à une revalorisation statutaire et financière des enseignants cliniciens ambulatoires, de titulariser des professeurs des universités - praticiens ambulatoires (PU-PA) dans le cadre de la filière de médecine générale et de créer rapidement des postes de chef de clinique ambulatoire. Il lui demande donc d'indiquer quelles mesures il entend prendre afin de soutenir l'enseignement de la médecine générale à l'université.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Bacquet](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 112219

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 décembre 2006, page 12657